



A retenir

COLZA

Charançon de la tige du colza : Risque moyen à fort, nul si une protection a déjà été effectuée. Le vol tend à diminuer cette semaine.

Méligèthes : Risque faible à moyen. Les températures sont favorables à l'arrivée et l'activité du ravageur. Vigilance sur les petits colzas, peu vigoureux.

Pucerons cendrés : Risque très faible. Maintenir le suivi.

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrianoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrianoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : [note nationale BSV](#).

Mémo Techniques alternatives Colza : Mélange variétal et méligèthes

L'association d'une variété de colza haute et à floraison très précoce, en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt, peut permettre de réduire le niveau d'infestation sur la variété d'intérêt.

Cette variété haute et très précoce sera plus attractive pour les méligèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt aux stades sensibles. Lorsque les infestations sont faibles, cela permet de maintenir les populations en-dessous des seuils indicatifs de risque, ou de retarder la date d'intervention si les attaques sont plus fortes.

En cas de forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes.

Une observation régulière à la parcelle est toujours nécessaire.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

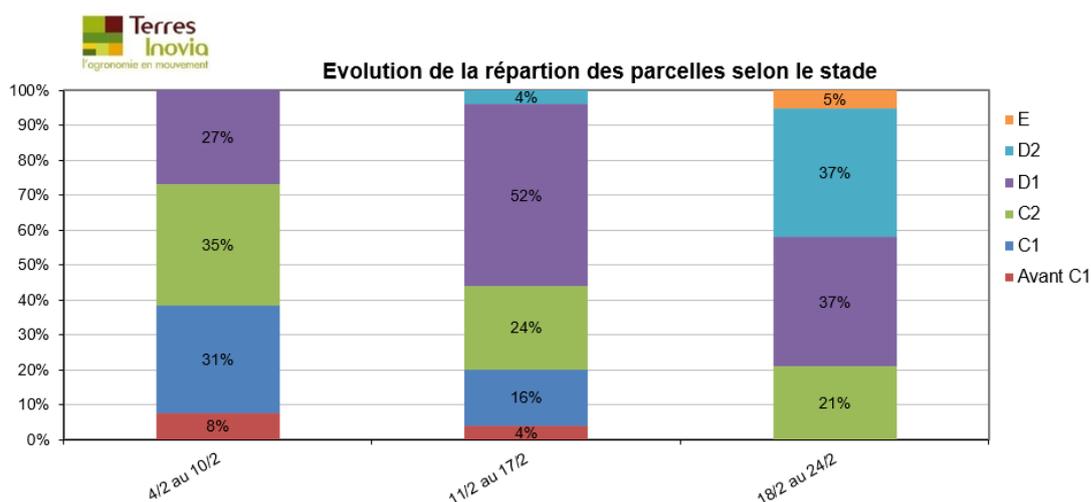
Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est constitué de 52 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2020-2021 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **19 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

Les colzas du Sud-Ouest poursuivent leur croissance à grande vitesse. En effet, cette semaine, plus d'un tiers des parcelles a atteint le stade D2 (Inflorescence principale dégagée, BBCH53). Les parcelles les plus précoces sont au stade E (boutons séparés, BBCH57) signe que la floraison n'est pas loin. 37% des parcelles sont au stade D1 (ou BBCH 50), boutons toujours cachés par les feuilles terminales.

Les conditions climatiques actuelles et des prochains jours, avec des températures élevées pour la saison, vont être favorables à un développement rapide des plantes.

Attention, dans certaines parcelles, la variété très précoce mélangée à la variété d'intérêt entre en floraison. Pensez aux abeilles.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

• Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

Le début du vol constaté la semaine passée se poursuit cette semaine avec de nouvelles captures, sans pour autant s'intensifier. L'hypothèse d'un vol étalé, contrairement à un pic de vol massif tel qu'en 2020 ou 2019, est confirmé.

Malgré les belles journées ensoleillées favorables au vol, dans de nombreux secteurs, le vent a limité l'importance de celui-ci. De nouvelles captures pourraient survenir les prochains jours. Les premières parcelles sortent de la période de risque (celle qui ont atteint le stade E).

Ces captures sont concomitantes avec des piégeages de charançons de la tige du chou, peu nuisible pour la culture. Attention à la distinction des deux insectes pour bien positionner l'éventuelle protection (voir encadré ci-dessous pour éviter la confusion entre les deux charançons).



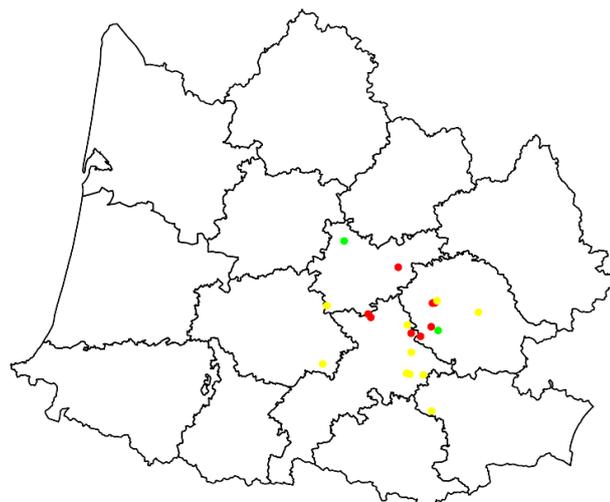
Dégât engendré par le charançon de la tige du colza - Photo Terres Inovia

La quasi-totalité des parcelles du réseau sont en phase de montaison, et par conséquent sensibles vis-à-vis du risque lié au charançon de la tige du colza. En moyenne, on retrouve 4 charançons de la tige du colza dans les cuvettes cette semaine. Les captures sont néanmoins très variables, de 0 à 35 individus par cuvette selon les parcelles. A noter que pour ce ravageur, l'analyse de risque en réseau est complémentaire à une observation en parcelle isolée.

Les femelles ne sont pas aptes à pondre à leur arrivée dans les parcelles. Il faut entre 7 et 10 jours avant les premières pontes. De plus, l'objectif est de réaliser une intervention lorsqu'une majorité d'individus sont dans les parcelles. Même si le niveau de pression est inférieur aux dernières années, on peut imaginer que c'est le cas aujourd'hui.

Pour rappel, la cuvette jaune est l'outil indispensable pour le suivi des ravageurs du colza tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).

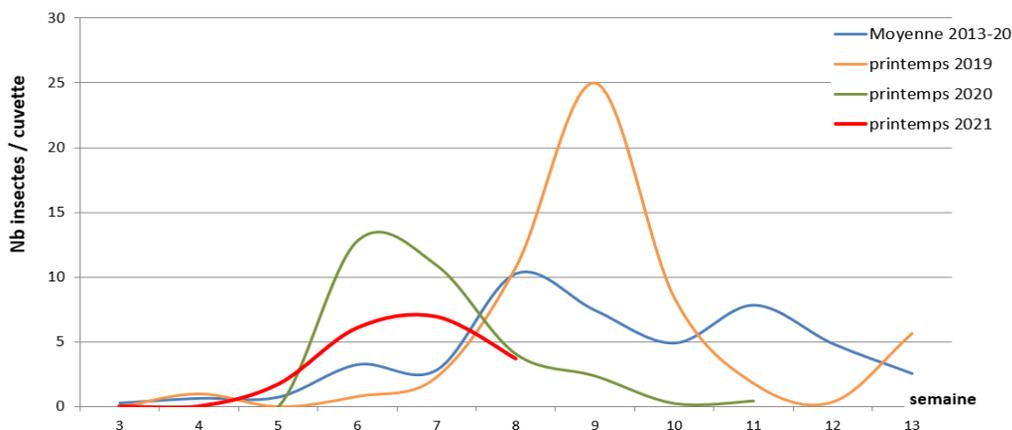
Parcelles observées du 2021-02-03 au 2021-02-10



Piege : Nb de charançons tige du colza : ● [0 - 0] ● [0 - 5] ● [5 - 23]

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)

Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Période de risque : Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Évaluation du risque : Risque moyen à fort. Le risque devient nul si une protection a déjà été effectuée.

Le vol a débuté de façon peu intense depuis 3 semaines. Il était stable la semaine dernière et est en baisse cette semaine. 95% des parcelles sont au stade sensible. Le risque actuel est à prendre en compte en fonction des captures significatives de cette semaine et de la semaine passée.

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que le charançon de la tige du colza. Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention donc à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou
(*Ceutorhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza
(*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



• **Méligèthes** (*Meligethes aeneus* F.)

Près de 80% des parcelles ont atteint le stade D1, stade marquant le début de la phase de sensibilité du colza aux méligèthes.

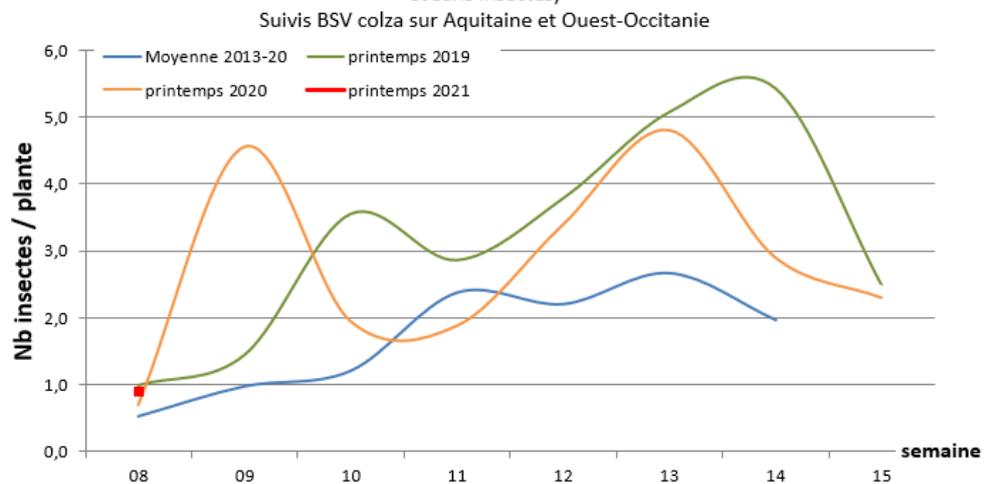
Sur les 14 parcelles qui ont fait l'objet d'une observation portée sur les méligèthes, 5 en révèlent la présence sur plantes. On note en moyenne 20% de plantes porteuses avec 1 insecte par plante (en comptabilisant les parcelles où le ravageur n'est pas présent). Globalement les insectes se concentrent sur les quelques plantes les plus avancées dont l'inflorescence est dégagée.



Méligèthe perforant un bouton floral pour s'alimenter - Photo Terres Inovia

**Comparaison pluriannuelle de la dynamique d'observation sur
plante du méligèthe (Mél)**

Nb moyen de Mél/plante (avec valeurs nulles et moyenne intégrant les plantes avec et sans insectes)



Période de risque : du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

Seuil indicatif de risque : Un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée . Attendre le stade E pour évaluer le risque	4 à 6 méligèthes par plante
Colza stressé ou peu vigoureux conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe

Évaluation du risque : Risque faible à moyen selon l'état du colza.

Les premiers méligèthes sont observés sur quelques parcelles. On note des concentrations parfois importantes sur les plantes les plus avancées. Il va être important de bien prendre en compte la présence des insectes ainsi que l'état végétatif du colza. Le risque est donc faible pour tous les colzas au stade C2 ou D1 mais vigoureux. Attendre le stade E.

En revanche pour les petits colzas, a fortiori ceux qui ont souffert des excès d'eau à la reprise, et d'éventuelles dégâts de larves d'altise ou CBT, les capacités de compensation sont mises à mal. Le risque est plus élevé et à surveiller dans les prochaines semaines.

ATTENTION : La présence d'insectes en cuvette permet d'alerter sur leur présence dans la parcelle, mais ne constitue pas un indicateur de risque. Seuls le nombre d'insecte par plante, et l'état du colza permettent d'évaluer le risque.

Techniques alternatives : mélange variétal (voir [mémo Colza](#))

• Pucerons cendrés (*Brevicoryne brassicae* L.)

Aucun signalement à ce jour de pucerons cendrés. Contrairement à la campagne passée, l'hiver plus marqué cette année, n'a pas été favorable au développement rapide des colonies en sortie hiver. Les populations de pucerons sont néanmoins à surveiller rigoureusement dès à présent.

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuils indicatifs de risque : Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

Évaluation du risque : Risque très faible à ce jour. Surveillez vos parcelles en commençant par les bordures.

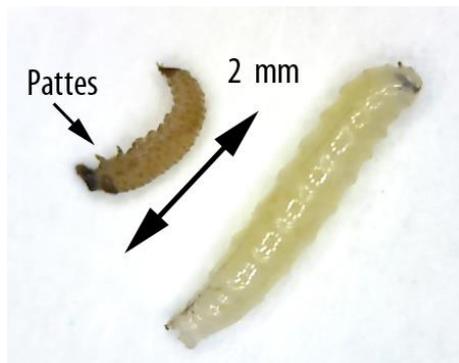
- **Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picipitarsis*) et Grosse altise (*Psylliodes chrysocephala* L.)**

Si vous constatez que la montaison est difficile (absence de tige), réaliser un diagnostic pour déceler une éventuelle présence de larves de charançons du bourgeon terminal (trapu, peu mobile, pas de pattes) ou de larves de grosse altise (blanches, allongée, avec 3 paires de pattes, tête brun foncé).

Évaluation du risque : Contacter votre conseiller et/ou Terres Inovia pour identifier les situations et prendre les mesures adéquates



Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite) - Photo Terres Inovia



Comparaison larve de grosse altise (à gauche) et larve de diptère peu nuisible (à droite) - Photo Terres Inovia



Stades larvaires de grosses altises
Photo Terres Inovia

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, Arterris, CAPA, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, Conseillé privé, Conseil départemental de la Haute-Garonne, Ets Ladeveze, Ets Sansan, Euralis, Pioneer, Qualisol, RAGT, Terres Inovia, Val de Gascogne et les agriculteurs observateurs (Haute-Garonne).
- Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées Atlantiques, Terres Inovia et les agriculteurs observateurs (Dordogne).

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.